

Comptabilité & Fiscalité

Connaitre et maîtriser les outils de pilotage financiers liées à son activité et appréhender l'encadrement fiscal des artistes auteur.e.s : immatriculation INSEE, régimes fiscaux, service des impôts, assujettissement TVA, déclaration URSSAF, facturation, organismes bancaires, compatibilité et complémentarité des activités d'artistes, de salarié, d'auto-entrepreneur et d'intermittent, les droits à la formation, déclarer une bourse, un prix, une cession de droits, des ateliers d'éducation artistique, une résidence.

Cette formation permet de se familiariser avec l'ensemble des démarches administratives qui encadrent le statut d'artiste-auteur.e et de comprendre l'articulation entre les différents services.

Objectifs pédagogiques

- Connaitre le cadre fiscal de l'artiste auteur
- Identifier les principaux organismes administratifs et leur fonction
- Définir le cadre adéquat à son activité professionnelle
- Tenir une comptabilité claire et réaliser une projection
- Connaitre les modalités contractuelles que l'artiste peut être amené à rencontrer
- Savoir remplir sa déclaration annuelle en fonction du régime choisi

Programme de la formation

- Inventaire et fonction des organismes administratifs liés à l'activité d'artiste-auteur
- Chronologie des étapes de l'immatriculation jusqu'à la déclaration annuelle
- Etude des différents dispositifs et des activités annexes compatibles (vente, location, ateliers, prestations, etc)
- Typologie des recettes (bourses, vente, cessions, etc.) et comment les déclarer
- Analyser et prévoir ses dépenses

Méthode pédagogique & Évaluation

Ce module est constitué d'un répertoire des organismes administratifs dont la fonction est détaillé dans un memento qui sera remis à chaque stagiaire. Des études de cas viendront concrétiser ce qui aura été présenté en première partie sur la fonction des organismes. Les stagiaires devront - dans la dernière partie de la formation - répondre à une série de question très pratiques permettant d'articuler les relations entre les différents organismes. Chaque stagiaire recevra un ensemble de fichiers comptables pour piloter son activité.

Publics et prérequis

Artistes des arts plastiques et graphiques
Collectif d'artistes professionnels

Informations pratiques

Date : sur demande
Durée : 8 heures réparties sur 2 jours
Horaires : 9h - 13h
Lieu : 5 rue Vian - 13006 Marseille - action de formation en présentiel
Effectif maximum : 8

Tarifs et modalités de prise en charge

Coût de la formation : 320 €
Financement possible selon la situation du stagiaire,
nous contacter 2 mois avant la formation

Renseignements

et inscriptions

Administration : Sophie Prévost - production@2mares.org
Pour toute question ou demande de devis : formation@2mares.org

Formateur(s)

Laurent le Bourhis est artiste et curateur, il est depuis 2013 co-directeur de Dos Mares, plateforme curatoriale internationale basée à Marseille. Il accompagne depuis plus de 20 ans d'autres artistes dans le développement de leur activité. Il est en charge de la veille administrative et de l'accompagnement au sein du dispositif *Limousine* depuis 2019.

Accessibilité

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Dos Mares 48, rue Consolat 13001 Marseille +33(0) 7 48 45 32 69 www.2mares.org

SIRET 794 481 408 00027 - APE 9003A

Numéro de déclaration d'activité de formation : en cours d'obtention